

LA REVOLUTION DE FEVRIER 1848 – LA II ème REPUBLIQUE

« Rien n'arrête la force d'une idée quand son heure est venue »

Victor Hugo

La Révolution de 1848 se déroule selon deux phases nettement différenciées :

-La phase de république proclamée le 24 février par le gouvernement provisoire sous la pression du peuple insurgé : c'est proprement la phase révolutionnaire (70 jours) où rien n'est fixé encore durant laquelle toutes les lois progressistes importantes sont votées et où domine cette sorte d'euphorie unanimiste, fraternelle, d'intime sentiment de liberté et de dignité retrouvée qui est la marque distinctive de ce qu'on a nommé « l'esprit de 1848 ». Gravement compromise le 16 avril, cette phase se clôt officiellement le 4 mai 1848, date du début de la Constituante, pour recevoir le coup de grâce dans le carnage de juin.

-La phase de république légale, REproclamée le 4 mai, issue des premières élections au suffrage universel masculin, lesquelles amènent une majorité conservatrice. Son évolution conservatrice (4 mai 1848-2 décembre 1851) est en parfait décalage avec l'esprit de février. Le parti de l'ordre s'est réorganisé et relève la tête. Progressivement les acquis de février vont être remis en cause. La fermeture des Ateliers nationaux le 21 juin, déclenche la grande insurrection de juin. Cette insurrection se différencie totalement de 1830 et de février par sa spontanéité, son âpreté et son contenu de classe : **C'est la classe ouvrière, quasi sans alliés, ulcérée par les promesses non tenues, qui va se battre à mort pour sa survie.** « Vivre en travaillant ou mourir en combattant ! » est plus que jamais à l'ordre du jour. La deuxième République naissante a fait beaucoup mieux dans la répression que les deux monarchies défuntes. Son évolution réactionnaire et le choix constitutionnel douteux de confier l'exécutif à un président de la république ont ouvert un véritable boulevard au second Empire.

Qu'une révolution se donnant pour mot d'ordre et pour principe « le peuple » ait pu avoir pour débouché la sanglante répression de ce même peuple en juin et le coup d'état de Louis Napoléon garde une part d'énigme. Nous essayerons de cerner au mieux le pourquoi de ce sinistre dénouement qui éclaire, malgré tout, l'oubli relatif de cette période de notre histoire. Pourtant c'est en raison même de son échec que la IIème République peut nous faire réfléchir sur tout ce qu'elle a mis en œuvre de nouveau et qui demeure tout à fait d'actualité : le contenu de la Démocratie(à travers la mise en place du premier suffrage universel masculin, l'importance des formes de démocratie directe de la phase révolutionnaire), qu'est-ce-que la République ? La signification du socialisme pour la majorité libérale, le poids persistant du modèle monarchique (un président de la république), la place nouvelle du peuple, inauguré en 1830, qui pour la première fois de son Histoire s'affronte sans médiation à la bourgeoisie. Ce n'est pas pour rien que *les luttes de classe en France* de Marx ont 1848 pour matériau. Présentement nous nous demanderons d'abord : **« pourquoi la république ? »**, suivant en cela M. Agulhon qui intitule ainsi le premier chapitre de son ouvrage *1848 l'apprentissage de la République* mais la formulation de la question, je l'emprunte à l'exergue de ce travail, donc à Victor Hugo.

I/ « L'HEURE DE LA REPUBLIQUE EST-ELLE VENUE ? »

Victor Hugo, que les honneurs avaient certes engourdi sous la monarchie de juillet, n'en avait pas pour autant perdu toute intelligence politique. Dans *Choses vues*, il note : « Après Charles X, il y avait Louis Philippe, après Louis Philippe, il y a un trou... » Ce qui peut signifier, c'est du moins ainsi que je le comprends, que la République n'allait pas de soi, même pour Hugo qui en portait l'idéal depuis la Révolution de 1830.

-« Pourquoi la République » vient-elle occuper le « trou » diagnostiqué par Hugo ?

Voyons d'abord l'état des forces républicaines : « Depuis l'échec spectaculaire du coup de main organisé par la *société des saisons* en 1839, les sociétés secrètes [...] ne suscitent plus la même sympathie. »(1) Réduites à la clandestinité et traquées plus encore après 1839, elles ont perdu l'initiative politique. (On se souvient que depuis « **les lois scélérates** » de 1835 se dire républicain est un délit.) Depuis les années quarante, l'opposition républicaine affaiblie se cantonne dans un militantisme légal de type réformiste. Comme le précise M. Agulhon, il n'existe pas de parti républicain, au sens moderne du terme, indépendamment du fait qu'il est clandestin : « aucune organisation commune stable ne pouvait alors grouper [les républicains]...Il n'y avait donc de concertations qu'occasionnelles, informelles et partielles »(2)

« Jamais le parti républicain ne fut aussi faible que durant les dernières années de la monarchie de juillet »(3) A la Chambre des députés, il n'y avait en tout et pour tout qu'une demi-douzaine de républicains qui s'intitulaient par prudence « radicaux » : Marie, Carnot, Dupont de l'Eure, Garnier-Pagès (le cadet), Arago et Ledru-Rollin que nous retrouverons pour certains au gouvernement provisoire. Ces « radicaux » le sont plus ou moins : certains demeurent légalistes (pour ceux-là, tel Hippolyte Carnot, la Charte reste un fanion) tandis que d'autres plus avancés, comme Ledru-Rollin sont favorables au suffrage universel et à des réformes économiques et sociales en faveur du peuple (dont la teneur reste floue.) Les partisans de la république ne sont pas directement branchés – exception faite de L. Blanc – sur la mouvance socialiste bien que certaines revendications puissent converger. A propos de l'ensemble du courant d'opposition au régime, B. Goujon parle de « nébuleuse sociologique et idéologique ». Ce qui suggère que les républicains, les socialistes et les révolutionnaires qui n'ont d'ailleurs pas les mêmes buts arriveront en février 1848 en ordre dispersé. Il reste mal aisé de cerner, nous le verrons, ce que recoupe avec précision ce mot de « républicain », la Révolution de 1848 mettra à nu les équivoques qu'il recèle.

L'idée de « République » demeure indissociable de l'expérience de la grande Révolution qui se trouve précisément dans une nouvelle phase de son interprétation historique : à la veille de 1848, à nouveau, son Histoire est à l'ordre du jour.

(1) M. Gribaudi, Michèle Riot-Sarcey *1848 la Révolution oubliée* La Découverte Paris 2009 p.17

(2) M. Agulhon op.cit. p.24

(3) Philippe Viguier *la monarchie de juillet* PUF Paris 1972 p.84

L'Histoire au service de l'idée républicaine :

Si le « parti » républicain est faible et son contenu flou (son principal cheval de bataille étant le suffrage universel, conçu comme la condition sine qua non du progrès social), l'idée reste vivace parce qu'elle est intimement liée à celle de Révolution : plus encore que la République, c'est la mémoire de la Révolution, revivifiée par les Trois Glorieuses, qui travaille les esprits et qui « attend » son second acte qui l'accomplirait enfin.

La mise entre parenthèse de la république en 1830 paraît bien avoir été un argument puissant en faveur de sa proclamation en 1848. Certes, il n'est pas totalement faux de dire avec Jean-Louis Bory, cité par Christine, que les insurgés de juillet 1830 se sont battus pour les actionnaires des mines d'Anzin : il souligne ainsi très bien l'escamotage ou la récupération de la révolution par les libéraux en faveur de leurs intérêts bien compris ; mais le sens de 1830 ne s'arrête pas là : les combattants de juillet se sont réellement battus pour la liberté, contre l'arbitraire royal, la défense de la charte qu'ils estimaient bafouée. Cet aspect est d'autant moins négligeable, que le peuple radicalisé n'en est pas resté là puisque le début de la monarchie de juillet (jusqu'à la reprise en main « musclée » des lois scélérates en 1835) a été une succession continue d'insurrections et de grèves dures : l'expérience des canuts lyonnais en étant un des plus beaux exemples.

Ceux des actionnaires des mines d'Anzin au pouvoir ont donc trouvé face à eux des opposants résolus. Si l'on conçoit 1830 comme le début du processus révolutionnaire et février 1848 comme sa reprise, la seule prise en compte des intérêts financiers sous jacents s'avère insuffisante. Le rebond de la révolution en 1848 implique qu'on ne saurait rester « à mi-côte », comme le dit Hugo, mais qu'il s'agit cette fois d'aller jusqu'à la république. Le lien révolution-république se voit confirmé en 1847 par la parution simultanée de quatre ouvrages de premier plan sur l'Histoire de la Révolution française. Tout comme les libéraux Thiers et Mignet avaient fait paraître dans les années 1820 une Histoire de la Révolution pour préparer, quant à eux délibérément, la Révolution de 1830, **les historiens Jules Michelet, Louis Blanc, Alphonse Esquiros et le poète Alphonse de Lamartine publient en même temps leur version de l'Histoire de la Révolution qui réhabilite la phase républicaine et démocratique de 1792. (en dissociant l'idée républicaine de la Terreur)**

Michelet, qui a déjà écrit en 1846 *le peuple* (1) qu'il présentait comme l'acteur majeur et le moteur de l'Histoire, fait paraître les deux premiers volumes de son Histoire de la Révolution : « en exaltant la république patriotique et fraternelle, dans un style grandiose et une visée ouvertement polémique, il réintègre pleinement l'idée républicaine dans la génération des « quarante-huitards » à venir. » (2) Louis Blanc ne donne, lui aussi, que les deux premiers volumes de sa monumentale Histoire de la Révolution (15 volumes !) qu'il terminera en exil. Pour lui, également, c'est la fraternité qui est le maître-mot de la phase républicaine.

(1) Voici ce qu'écrivait un journaliste du *Charivari* à propos du *peuple* : « Le peuple est comme Dieu, il est partout et il est nulle part... Il n'est pas dans les Histoires de M. Thiers, dans les discours de M. Guizot, dans les phrases de nos rhéteurs. On le devine dans Hugo et Lamartine, on le sent chez Chateaubriand. On le voit dans le dernier livre de M. Michelet, splendidement intitulé : *le Peuple*. Ce n'est pas un livre qu'il faut lire, c'est une bonne action qu'il faut sentir pour la comprendre. La critique n'a rien à faire ici. »

(2) B. Goujon op.cit. p.388

Alphonse Esquiros publie une Histoire des Montagnards tandis que Lamartine publie dans la totalité de ses 8 volumes une Histoire des Girondins(1) qui a un succès retentissant. Elle fait un tabac! Lamartine y exalte, en pacifiste, une révolution qui fut pleine de violence. C'est probablement l'ouvrage le moins consistant des quatre parus mais on y sent une prise de position pour l'actuel, comme la prophétie de la révolution à venir, purgée de 1793 : « le code en action de la république future » comme il le dit lui-même. Ces historiens, par delà leurs divergences, défendent « une politique du peuple » et participent à leur niveau à la résurgence de l'idée républicaine.(2) Outre l'incontestable renfort que reçoit l'idée républicaine de la nouvelle interprétation de l'Histoire de la grande Révolution, il ne faut pas compter pour rien le discrédit, le rejet pur et simple parfois, que suscitait les trente-trois années (1814-1847) d'expérience de monarchie constitutionnelle.

Dans cette perspective, le « trou » hugolien ne pouvait être comblé que par un essai républicain. L'heure de la République paraît bien être venue. Au fond, la vraie question n'est peut-être pas seulement : « **pourquoi la République ?** » mais « **quelle République ?** », comme nous le verrons.

II / DERNIERS SIGNES AVANT- COUREURS DE LA REVOLUTION :

La monarchie de juillet ne s'est pas montrée seulement sourde aux revendications ouvrières(les grèves dures continuent avec un pic dans les années 1840 sans que le régime en soit ébranlé), elle est également étrangement coupée du mouvement des idées qui circulent et progressent dans la frange avancée de l'opinion. **Comme par un curieux effet de compensation au refus têtue de toute réforme répond dans la société un véritable bouillonnement d'idées réformatrices ;** Dans l'après Trois Glorieuses, on l'a dit, des théories sociales et égalitaires particulièrement inventives, novatrices, nées entre les années 1820-1830 (Saint simonisme, fouriérisme, socialisme, anarchisme, communisme) ont commencé à se diffuser dans la partie radicalisée de la classe ouvrière, surtout à partir de 1840. Leur influence est sensible, Christine l'a montré, dans la structuration des luttes ouvrières, comme dans les deux grandes insurrections des canuts. Ces courants « socialistes » tentent de répondre à l'extrême dégradation de la condition ouvrière en repensant les structures du capital et du travail. La grande idée qui résume toutes les attentes, c'est **l'organisation du travail** par le biais de **l'association ouvrière**. Elle se retrouvera toute entière dans les revendications de 1848.

[L'inégalité sociale ne se manifeste pas seulement par l'exclusion du droit de vote, elle se manifeste plus sûrement encore en rendant **formelles** les libertés politiques. Louis Blanc en particulier a dénoncé sur tous les tons le caractère purement fictif d'un droit que l'homme est dans l'incapacité d'exercer. Autant donner -dit-il- le droit de marcher à un paralytique. Désormais, on a compris, du moins chez les démocrates les plus avancés, qu'il n'est plus possible de séparer la **démocratie politique** de la **démocratie sociale**. C'est de cet approfondissement de la pensée politique dont la révolution de 1848 va témoigner à sa manière et dans ses limites.]

(1) L'histoire des Girondins, manifeste politique très oecuménique réconciliant la Gironde et la Montagne, fait dire au vieux Chateaubriand qui a toujours le mot qui tue : « il a doré la guillotine » ! Le choix de La Gironde, comme titre, est un programme en soi : la république future sera girondine, c'est-à-dire modérée et à terme libérale.

(2) B. Goujon op.cit. p.389

Paradoxalement alors même que le régime doit faire face à une crise qui affecte tous les domaines : crise sociale, économique, politique et morale, le ministère Guizot (1840-1848) conserve l'apparence d'une stabilité sûre d'elle-même ; pourtant ses bases sont minées.

A partir de 1846-1847, la crise sociale prend des proportions inquiétantes à cause d'une crise économique et financière de grande ampleur.

La crise économique et ses conséquences sociales :

La crise est d'envergure européenne, une crise complexe qui conjugue, une crise agricole grave avec émeutes frumentaires dans plusieurs départements, une crise économique qui n'en résulte que pour partie (rétractation de la consommation alimentaire, demande en biens manufacturés qui s'effondre donnant un coup d'arrêt brutal à l'activité industrielle) et une crise financière dont la responsabilité incombe principalement aux compagnies ferroviaires qui ont alimenté une spéculation malsaine sur les marchés boursiers. Le crédit se trouve étranglé et avec lui, l'activité économique. Les faillites se multiplient dans tous les secteurs, y compris dans le rail. Le chômage s'envole jusqu'à atteindre 60% de la main-d'œuvre dans une ville comme Roubaix ; ailleurs, les ouvriers détruisent les machines (Elbeuf). (1) La crise, qui amène de nombreux chômeurs vers Paris, ne touche pas que les ouvriers et les paysans pauvres, elle inquiète et déstabilise « la classe moyenne » et la petite bourgeoisie hantées désormais par la peur du déclassement.

Dans ce contexte, le régime se voit contesté non seulement par les républicains, les socialistes, les légitimistes(2) dont l'opposition a repris de la force, le mouvement du renouveau catholique dont Lammenais est l'une des figures de proue, mais aussi par ses soutiens traditionnels : « la classe moyenne »(3) et les orléanistes dits de « la gauche dynastique » ; sans oublier les bonapartistes qui, depuis la mort de l'Aiglon (1832), ont un nouveau prétendant en la personne de Louis-Napoléon Bonaparte (4). La jeunesse des écoles, en révolte ouverte (pétition, manifestations) depuis le renvoi de ses professeurs du collège de France : Michelet, Quinet et Adam Mickiewicz, aura une part non négligeable dans le déclenchement de février.

Le temps de « l'enrichissez-vous ! » semble bien révolu et avec lui le système politique qui le promouvait

- La contestation de la loi électorale fait éclater la crise sociale au grand jour :

Toute cette contestation va se cristalliser sur la question de la loi électorale censitaire, question pendante depuis au moins quinze ans. C'est la gauche orléaniste qui demande l'abaissement du cens à 100 francs et la non éligibilité des fonctionnaires mais Guizot n'en voit pas la nécessité.

(1) B. Goujon op.cit. p.384, 385

(2) Si la riche aristocratie terrienne ne tient plus le haut du pavé, (elle n'a plus le pouvoir qu'elle exerçait presque sans mélange sous la Restauration) elle a conservé toute son influence en province, comme on pourra le mesurer avec les élections et la reprise en main du parti de l'ordre en 1848.

(3) M. Agulhon op.cit. p.17, 18

(4) Le neveu a déjà fait parler de lui par deux tentatives vaines : soulèvement de la garnison de Strasbourg (1836), puis de la garnison de Boulogne (1840). La première tentative lui a valu l'exil aux Etats-Unis, la seconde, la prison au Fort de Ham où il meuble son temps en écrivant *l'extinction du paupérisme*.

Une base électorale rétrécie donnait le pouvoir non à la bourgeoisie dans son ensemble mais à sa partie la plus riche. Selon Marx : « Ce n'est pas la bourgeoisie française qui régnait sous Louis-Philippe mais seulement *une fraction* de celle-ci, banquiers, rois de la Bourse, rois des chemins de fer, propriétaires des mines de charbon et de fer, de forêts, une partie de la propriété foncière ralliée à eux, en un mot *l'aristocratie financière*. Elle était installée sur le trône et dictait sa loi aux chambres, elle distribuait les charges publiques, du ministère au bureau de tabac. »(1) Il distingue bien cette bourgeoisie spéculatrice de la bourgeoisie industrielle, celle qui produit, qui, selon lui, n'était représentée aux chambres que très minoritairement. On nuance aujourd'hui l'analyse marxiste, sans la déclarer fautive, en soulignant davantage le poids politique conservé par la riche noblesse foncière alliée à la bourgeoisie d'affaires. A la terre reste attaché le prestige et l'argent. Le pouvoir politique ne se limitant pas à la Chambre. Ce pouvoir apparemment écrasant de la Banque, qui pourrait évoquer, sous des formes différentes, bien sûr, notre propre temps, doit être modulé par son stade de développement. (l'organisation et la concentration bancaire sont encore faibles et décrites comme un handicap pour l'économie.) Toutefois la corruption qui règne en maître dans la classe politique permet à « *l'aristocratie financière* » d'avoir tout son poids dans la direction des affaires. Mais revenons plus précisément aux effets d'exclusion de la loi censitaire : Maurice Agulhon décrit la ligne de partage qu'introduisait le cens à l'intérieur même de « la classe moyenne » : « Le problème est que la ligne de capacité, qui aurait dû idéalement séparer le peuple *incapable*, de la classe moyenne, instruite, restait placée trop haut. Elle passait à l'intérieur de la classe moyenne. Bien des petits bourgeois instruits ne votaient pas. En d'autres termes, bien que la classe moyenne fût théoriquement le soutien du régime, sa fraction inférieure en était exclue » (2). La petite bourgeoisie commerçante, boutiquiers, petits patrons parisiens, souvent réduits à la faillite et parfois membres pour certains, de la Garde nationale, victimes à la fois de la crise et de leur marginalisation politique se retrouveront dans les rangs des insurgés de février 1848.

A la crise économique et sociale, à la crise politique, s'ajoute une crise morale profonde.

Le Waterloo moral (Michelet)

Dès ses débuts, le régime de juillet, traître à ses promesses, a suscité déception et mépris pour ses « élites » dominées essentiellement par le souci de s'enrichir. (Victor Hugo note l'apparition d'une expression nouvelle : « l'homme d'argent ».) Ni l'idéal ploutocratique dont l'« Enrichissez-vous ! » de Guizot reste emblématique, ni « le juste milieu » n'ont pu susciter une véritable adhésion du peuple et surtout de la jeunesse. Le mépris pour le roi lui-même, « Robert Macaire sur le trône »(3), est à la fois le signe d'une désacralisation de la royauté (proximité du roi-citoyen) et le symptôme d'un régime dépourvu de valeurs supérieures. « Le juste milieu » a trouvé une rapide traduction populaire : « le juste milieu de la rue, c'est le caniveau ». La fin du règne donne à cette interprétation un caractère prophétique : corruptions électorales de grande ampleur, népotisme administratif, détournements de fonds se banalisent.

(1) Marx *les luttes de classe en France* Gallimard folio histoire 1994, 2002 p10

(2) Maurice Agulhon *1848 ou l'apprentissage de la République* Seuil points histoire 1992,2002 p.18

(3) Robert Macaire est un personnage du mélodrame de *l'auberge des Adrets* joué avec brio par Frédéric Lemaître ; c'est le type du fripon, du voleur dont la caricature politique s'est emparée aussi : il se fait passer pour ce qu'il n'est pas. Un imposteur en somme. Sans aller aussi loin que Marx dans la stigmatisation, tous les témoignages convergent pour souligner le manque d'élévation du roi : « son habileté de bourgmestre » (Hugo). Stendhal parle du « procureur de basse Normandie qui occupe le trône » ou « du plus fripon des kings ! ».

Le sommet du discrédit est atteint en 1847 avec une série de scandales retentissants impliquant le plus au degré de l'Etat : deux pairs de France sont jugés pour corruption (pots-de-vin liés à la concession d'une mine de sel.) Un autre pair de France, le duc de Choiseul-Praslin assassine sauvagement son épouse, la criblant de coups de couteau : « Cette tragédie domestique prit les proportions d'une calamité nationale. »(1) Elle est promue en symbole de la dépravation et de la dégénérescence des élites orléanistes. C'est ce profond discrédit que Michelet qualifie de « Waterloo moral ».

III/LA REVOLUTION ECLATE : LES JOURNEES DES 22, 23, 24 FEVRIER 1848 :

En trois jours d'insurrection parisienne le régime de juillet est défait. Lamartine avait bien prédit « une révolution du mépris » mais nul ne prévoyait qu'elle surgirait sous cette forme ; et les mieux préparés ont été surpris, tel Etienne Cabet (traditionnellement désigné comme communiste utopique) qui remarque : « La Révolution est arrivée comme une bombe ou un éclair »(2)

Le banquet interdit du 22 février : l'étincelle.

Le banquet du 22 février qui va mettre le feu aux poudres n'est pas le premier ; depuis juillet 1847, une campagne de quelques 70 banquets est menée en faveur de la réforme électorale dans plusieurs villes du pays. Dans le contexte de tension sociale et de marasme économique, ils rencontrent un grand succès. Les discours prononcés se font de plus en plus radicaux : Arago et Ledru-Rollin, pour ne citer qu'eux, réclament ouvertement le suffrage universel. Guizot, fort du soutien de Louis-Philippe (3) persiste dans le refus de la réforme et interdit le banquet de clôture qui devait se tenir le 22 février 1848 à Paris. Devant l'interdiction, les députés à l'initiative du banquet, dont ceux de l'opposition interne à l'orléanisme qui se contenteraient d'un simple abaissement du cens, reculent et annulent prudemment. C'est sans compter sur la mobilisation spontanée du peuple et des étudiants qui ignorant l'interdiction se rassemblent devant la Madeleine. En ce premier jour, c'est plutôt une foule bon-enfant qui se presse vers les boulevards (étudiants, artisans, ouvriers, femmes, enfants et badauds) Daniel Stern la décrit ainsi : « ...Les boulevards, la place de la Concorde et surtout la place de la Madeleine [...] se remplissent de monde. Plusieurs arrivent en habit de fête. On s'aborde, on s'interroge, on fait mille conjectures. L'attente est sur toutes les physionomies. [...] Bientôt cette attente prolongée, par une froide brume, devient désagréable et chagrine. On apprend par les journaux que l'on s'arrache dans les cafés la défection de l'opposition [orléaniste]. »(4) Cette foule, venue aux nouvelles, est dans l'expectative, on le sent. Tandis qu'un fort détachement de l'armée se range sur le côté gauche de la Madeleine, un chant retentit : « C'est la Marseillaise, entonnée à pleine voix par une colonne de sept-cents étudiants qui débouchent sur la place en deux rangs serrés, dans l'attitude la plus résolue [...] une acclamation de surprise et de joie électrise l'atmosphère... D'un attroupement de curieux et de désœuvrés la présence des étudiants fait une manifestation politique »(5)

(1) Marie d'Agoult alias Daniel Stern *histoire de la Révolution de 1848*, Balland 1885 p.25 (publiée pour la première fois en 1850) ouvrage remarquable qui est une référence incontournable pour l'histoire de 1848.

(2) cité par Q. Deluermoz *le crépuscule des révolutions* Seuil p.17

(3) A propos de l'état d'esprit de Louis-Philippe, voici ce qu'écrit Victor Hugo dans *Choses vues* : « Il en était arrivé à un degré d'optimisme inexprimable ; il se croyait plus roi que Louis XIV et plus empereur que Napoléon. Le 22, il était d'une gaieté qu'on peut dire folle. Du reste, ce jour là même, encore occupé uniquement de ses propres affaires et de ses affaires les plus petites. » op. cit. p.546

(4) D. Stern op.cit. p.97 (5) idem p.98

[Un fait relevé comme étant extrêmement significatif de l'état d'esprit de la troupe vis-à-vis du peuple se produit devant la chambre des députés où le peuple afflue : « tout à coup les portes de la caserne du quai d'Orsay s'ouvrent et livrent passage à un escadron de dragons, qui fond au grand trot, le sabre nu, sur l'émeute. Mais apercevant cette foule sans armes, ces visages si peu effrayés et si peu menaçants tout à la fois, l'officier surpris fait remettre le sabre au fourreau. « Vivent les dragons ! » s'écrie le peuple, et les soldats, ralentissant l'allure de leurs chevaux, dispersent avec d'infinis ménagements les groupes qui vont se reformer sur la place. *Vivent les dragons !* ce cri de l'instinct populaire auquel personne ne fait attention encore, c'est un premier pacte conclu entre le peuple et l'armée[...] Ce sabre remis au fourreau par un brave et fidèle officier, c'est la force matérielle cédant à la force morale ; c'est la dynastie vaincue »](1)

Outre l'attitude peu agressive de la troupe, un autre élément déterminant mérite d'être souligné dans cette première journée, que l'on voit traditionnellement comme une amorce d'émeute plus que comme une insurrection franchement déclarée, bien qu'il y ait déjà des barricades et de sérieuses échauffourées, c'est l'attitude de la garde nationale. Elle ne répond guère à l'appel lorsque quelques maires d'arrondissement réclament sa présence. Elle est si peu sûre que le préfet Rambuteau a fait le choix ce jour-là de ne pas la faire intervenir. Peu à peu le peuple se retire et se replie sur les quartiers populaires où des barricades ont été dressées. Dans la soirée, le silence descend sur la ville. « Après un pareil tumulte, un calme si morne a quelque chose d'effrayant »(2).

Mercredi 23 février dans la journée : la Révolution devient possible grâce à la défection de la Garde Nationale.

Le 23, le peuple est toujours dans la rue : « partout ...dans les quartiers du centre, les barricades se lèvent. L'atmosphère est presque joyeuse. On imagine que le ministère ne tiendra pas. Les ouvriers discutent avec les soldats. Étonnamment on ne sait pas quoi faire. La troupe n'a pas d'ordres. »(3) C'est sans doute que le pouvoir ne prend pas l'émeute très au sérieux. Cependant, il se décide quand même à faire appel à la Garde Nationale pour rétablir l'ordre. Dans sa très large majorité, elle refuse : elle se sent solidaire de l'insurrection. Comme le précise Maurice Agulhon, la Garde Nationale sait qu'il ne s'agit pas de se battre pour défendre la propriété contre les « communistes » (déjà !) mais de défendre Guizot contre des citoyens qui, comme elle, demandent la « réforme ». **En fraternisant avec la foule et criant avec elle : « vive la réforme ! », la Garde Nationale donne le coup de pouce décisif à l'insurrection.** (On se souvient que le cens était trop haut pour que la petite bourgeoisie qui composait l'essentiel de ses rangs puisse voter.) « Ce qu'on savait, ce qui se confirmait de minute en minute, c'est que la Garde Nationale refusait de marcher contre le peuple ; que la troupe de ligne ne marcherait pas sans elle. »(4) A l'annonce de la défection de sa chère Garde Nationale, Louis Philippe est atterré ; cela lui produit un effet d'effondrement de son monde et lui fait, enfin, mesurer l'ampleur du rejet. On se souvient que jusque là, il nageait dans une étonnante sécurité. Ce réveil brutal lui ôte toute capacité de riposte efficace : il est comme hébété et ne sait plus ce qu'il faut décider : Guizot est renvoyé mais devant l'insurrection qui s'étend victorieusement les successeurs pressentis ne débordent pas d'enthousiasme : Molé puis Thiers sont appelés mais se dérober.

(1) D. Stern op. cit. p.99

(2) D. Stern op.cit. p.104

(3)M. Gribaudi et M. Riot-Sarcey *1848 la Révolution oubliée* La Découverte Paris 2009 p.27

(4) D. Stern op.cit. p.109

Le maréchal Bugeaud est nommé commandant général des troupes. Ce n'est pas un sentimental (1) et ses idées pour réduire l'insurrection sont bien adaptées mais le désarroi des politiques l'annihile. Avant même l'incident tragique du boulevard des Capucines le 23 au soir, dont on sait qu'il va faire basculer l'insurrection dans la révolution, la monarchie de juillet semble déjà vaincue.

La Révolution éclate le 23 à 21h 30 : la fusillade du boulevard des Capucines en est le détonateur.

La nouvelle du changement de ministère entraîne l'apaisement des combats. La satisfaction du peuple domine largement sur sa méfiance d'autant que l'attitude de la troupe et de la garde nationale lui a mis du baume au cœur : « En peu d'heures, l'aspect de Paris avait changé comme par magie. La nuit venue, une illumination spontanée, une immense foule de promeneurs paisibles, répandus sur les boulevards et sur les places publiques, donnaient à la ville un air de fête qui trompa presque tout le monde. » (2)

Cette foule, animée « d'une fraternité joyeuse », qui s'avance vers le ministère des affaires étrangères est « composée de prolétaires selon le journaliste Hippolyte Castille(1820-1886), de joyeux bourgeois, d'ouvriers et de soldats d'après les récits de Daniel Stern et de Louis Ménard... »(3) A la hauteur du ministère, elle fait face à la troupe. Confusion, bousculade : un coup de feu intempestif part, tiré dont ne sait où, et provoque la réaction de la troupe qui pense peut-être qu'elle est attaquée. «... Un feu de pelotons à bout portant est dirigé contre cette masse compacte et désarmée. Cinquante deux personnes tombent mortes ou blessées... »(4)

Les historiens sont unanimes : c'est la fusillade du boulevard des Capucines qui ranime le feu insurrectionnel un moment assoupi et donne à la révolte sa visée vraiment révolutionnaire : renverser le régime. Il est bien évident que c'est le contexte qui fait de cet événement un détonateur. Cinq morts installés dans un chariot sont traînés dans les rues de Paris sous l'éclairage de flambeaux « en un spectaculaire appel aux armes »(5) : « vengeance ! » « On égorge le peuple ! » « Cette promenade des cadavres », « ce cortège funèbre » achève de survolter Paris. Dans la nuit du 23 au 24 de toutes parts les barricades se relèvent. On cherche des armes et l'appui d'hommes résolus pour le combat. On les trouve au siège de *la réforme* qui rassemble les républicains les plus ardents. « L'esprit républicain, à peine représenté à la chambre, réprimé sur toute la surface du pays légal, s'était concentré, ardent et taciturne, dans la population ouvrière de Paris. [...] Les républicains, qui n'espéraient plus, depuis la dernière tentative à main armée de 1839, s'emparer du pouvoir de vive force, avaient vu avec une joie extrême le mouvement réformiste de la bourgeoisie, se flattant bien de l'entraîner, à l'heure propice, au-delà de son but. »(6)

(1) Il a la réputation d'une brute. Il a pratiqué une politique de terre brûlée et d'extrême cruauté en Algérie. On lui attribue le massacre de la rue Transnonain en 1834, il est naturellement très impopulaire ; la Garde Nationale va refuser de lui obéir.

(2) D. Stern op.cit. p.118

(3) M. Gribaudi et M. Riot-Sarcey op.cit.p.30

(4) Louis Ménard *prologue d'une révolution, février, juin 1848* au bureau du peuple Paris 1849 p.23 cité par les précédents p. 32, 33

(5) M. Agulhon op.cit.p.39

(6) D. Stern p.119

Le 24 février l'insurrection est maîtresse de Paris : à la chambre, on hésite : régence ou république ?

Après la prise du poste du Château d'eau qui défendait les Tuileries, Louis-Philippe est contraint d'abdiquer et à fuir d'une façon peu glorieuse. Grâce à sa détermination et à la Garde Nationale qui s'est interposée systématiquement entre le peuple et la troupe, l'insurrection s'est rendue maîtresse de Paris. L'absence de contre-attaque d'ampleur du pouvoir a fait dire à l'historien A.-J. Tudesq : « La Révolution de février a triomphé presque sans combattre de la monarchie de juillet qui s'est effondrée sans se défendre ». Il y a du vrai dans cette réflexion. On peut penser que « l'effet Charles X » a psychologiquement pesé pour l'ensemble des protagonistes : stimulant pour les insurgés, démoralisant pour le régime. Le parallèle s'est d'emblée imposé dans les esprits: Les ultrabourgeois ont fait tomber Louis-Philippe comme les ultraroyalistes ont fait tomber Charles X. (C'est à l'honneur de ces deux monarques, en particulier de Charles X, qui à Saint Cloud disposait de nombreuses troupes fidèles, de ne pas avoir engagé une lutte à mort avec Paris.) (1)

Le pouvoir est vacant ; Louis-Philippe a abdiqué en faveur de son petit-fils, le Comte de Paris, qui a seulement dix ans, ce qui implique la régence de sa mère. **A la Chambre, on hésite : régence ou république ?** On a vu que les républicains y sont ultra minoritaires; mais un flot d'insurgés, qui viennent de prendre les Tuileries, a envahi la salle des séances : « La pression populaire qu'ils représentent fait définitivement pencher vers la république les quelques députés d'opposition, comme Lamartine, dont le prestige aurait pu en d'autres moments servir la Régence. »(2)

Son discours en faveur de la République a beaucoup d'impact.

On élit « par acclamation » un gouvernement provisoire, à partir d'une liste proposée par le journal *le National* que François Arago vient d'amener à la Chambre. On apprend qu'un autre gouvernement provisoire, (sous l'égide du journal *la Réforme*) se constitue à l'hôtel de ville, lieu éminemment symbolique du pouvoir populaire. Lamartine, Ledru-Rollin, Arago et Dupont de L'Eure se hâtent vers ce cœur de la révolution où règnent une agitation, un vacarme indescriptible. Tout Paris insurgé est là, en armes, massé sur la place de Grève et entend bien ne pas se faire confisquer sa victoire, comme en 1830.

IV/ LA TENTATIVE ET L'ECHEC D'UNE REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ET SOCIALE : 70 jours d'effervescence révolutionnaire.

« La République, c'est bien. Tachons que le mot n'empêche pas la chose » Hugo

La première phase de la Révolution de février, la phase ascendante, la plus riche, marquée par une mobilisation quasi permanente du peuple qui tient en haleine « son » gouvernement dans un dialogue vigoureux mais confiant débute le 24 février pour s'achever le 16 avril où la faille se révèle. Durant ces 70 jours d'effervescence (24 février-4 mai) un monde nouveau paraît s'ouvrir.

(1)Victor Hugo rapporte dans son pamphlet si bien titré *Napoléon le Petit* ce propos de Napoléon III (qu'il tenait de l'un de ses anciens ministres): « Si j'avais été Charles X et si dans les journées de juillet, j'avais pris Laffitte, Benjamin Constant et Lafayette, je les aurais fait fusiller comme des chiens ». C'est un connaisseur qui parle !

(2) M. Agulhon op.cit.p.41

A/ LE 24 FEVRIER LA REPUBLIQUE PROCLAMEE PAR LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE SOUS LA PRESSION DU PEUPLE :

Le Gouvernement provisoire : sa division entre convictions et intérêts divergents

« L'Hôtel de ville, occupé depuis midi par la multitude armée, présentait l'aspect d'une Babel immense, où tous les sons de la voix humaine se heurtaient confondus; clameurs, imprécations, cris de joie, rugissements, éclats de rire, chants de triomphe, élans d'enthousiasme, menaçantes apostrophes, attendrissements inarticulés : c'était quelque chose de naïf comme le délire d'un enfant, de terrible comme la frénésie d'un géant[...] Cependant au plus profond du désordre, on voyait certains hommes se faisant obéir et rétablissant quelque discipline : c'était les sectionnaires des sociétés secrètes et quelques chefs improvisés aux barricades, faisant plier à l'autorité les hommes d'aventure qui sortent toujours des pavés de l'insurrection. A chaque instant, des bandes d'ouvriers avec ou sans armes venaient grossir les rangs de cette étrange armée. **La révolution appartenait à ce moment à la force populaire** »(1)

Le gouvernement provisoire désigné à l'assemblée va « fusionner » bon an mal an avec celui qui a été élu par le peuple à l'Hôtel de ville ; ce dernier comprend des journalistes : Marrast, le rédacteur en chef du *National*, Flocon, rédacteur en chef de *la Réforme*, Louis Blanc et plus tard Alexandre Martin dit Albert, un ouvrier mécanicien, (ex-membre de *la société des saisons* organisatrice de l'insurrection de 1839).

« Ainsi deux éléments se rencontraient dans le gouvernement, résultats de deux élections différentes : l'élection populaire et l'élection parlementaire.»(2) Ce qui marque d'entrée l'opposition entre la légitimité issue des urnes et la légitimité populaire de l'insurrection.

Ce gouvernement provisoire, qui va piloter le pays du 24 février jusqu'au 4 mai, date de l'entrée en scène de la Constituante, est hétérogène et pour paraphraser Mirabeau, il a tout de « l'agrégat inconstitué »(3).

Il est dominé par des républicains modérés : Dupont de l'Eure, le vétéran de la grande Révolution, reconnu pour sa grande probité (sa place est toute honorifique), François Arago, vieux républicain et savant de grand renom, proches des hommes du *national* : ce sont des républicains libéraux, hostiles au « socialisme », Marie qui haïssait Louis Blanc et qui fera ce qu'il faut pour précipiter l'échec des Ateliers nationaux, Crémieux qui se serait accommodé de la régence, Marrast, Garnier-Pagès qui est un homme de l'industrie).

En bons légalistes, ces modérés auraient souhaité se borner à l'élection de députés avec en sus les rédacteurs en chef des deux grands journaux. Les démocrates, c'est-à-dire les républicains plus ouverts au socialisme s'estimaient représentés par Ledru-Rollin et Flocon mais étaient tout à fait réservés à l'égard des sept autres. L'adjonction de deux symboles du républicanisme pur et dur : les socialistes Louis Blanc et Albert semblaient faire contrepoids. Le septième dont les démocrates se méfient n'est autre que le vicomte **Alphonse de Lamartine**, le poète dont le prestige s'est encore accru, on l'a vu, avec la parution de *l'histoire des Girondins*. Marx, qui a certes le travers de voir des bourgeois partout, dit quelque chose de tout à fait pertinent à propos de Lamartine dont il sent bien « l'atopie », (Son extraterritorialité.)

(1) Maurice Agulhon *les quarante-huitards* Gallimard folio histoire réédition 20011 p.46
C'est une évocation chaleureuse, vivante et inspirée de ce moment décisif.

(2) Agulhon idem p.47

(3) On sait qu'en 1789, Mirabeau comparait la France à « un agrégat inconstitué de peuples désunis »

« Enfin Lamartine -dit-il- dans le gouvernement provisoire, ce n'était à première vue aucun intérêt réel, aucune classe bien définie, c'était la Révolution de février elle-même, le soulèvement général avec ses illusions, sa poésie, son contenu imaginaire et sa rhétorique. »(1) [Et Marx conclut qu'à la fin des fins, Lamartine a défendu des positions bourgeoises : ce qui serait quand même à nuancer. [L'apparition de ce gouvernement provisoire qui nous semble aujourd'hui si médiocre, si décevant, à la lumière de la suite (et qui mériterait peut-être une petite réévaluation si nous pouvions réellement saisir sa politique dans le contexte de la mentalité d'alors) fit en son temps une énorme sensation en Europe et pas seulement chez les peuples en lutte pour leur indépendance : sa composition même était une révolution : « [Les Français]...ont choisi pour les gouverner un poète lyrique, un avocat radical (2), un astronome et un prolétaire ! Aucune explication vraisemblable d'une telle énormité ne venait à l'esprit ni des souverains ni de leurs cours »(3)].

Dans ce gouvernement provisoire coexistent donc trois groupes d'intérêts divergents : le seul véritable point d'accord, pour les deux premiers (bourgeois libéraux et « démocrates ») c'est le rejet du socialisme qu'ils connaissent fort mal mais qu'ils finiront par assimiler au « communisme », à la destruction pure et simple de toutes les structures de la société. Ce qu'il faut avoir présent à l'esprit, c'est que Louis Blanc et Albert, imposés par le rapport de force populaire du moment ne sont au fond que tolérés. Ils représentent la caution ouvrière nécessaire au gouvernement et on peut se demander si Louis Blanc n'a pas mesuré très vite qu'il était pris en otage. Lamartine(4), qui véritablement a fonctionné comme l'élément fédérateur de l'agrégat gouvernemental jusqu'aux élections de fin avril, préfère d'ailleurs avoir le petit socialiste sous la main : à l'extérieur, il le contrôlerait moins bien. Louis Blanc, qui n'est pas felleux pour deux sous, dira plus tard : « [M. de Lamartine] prit de très bonne foi en aversion des doctrines qu'il n'avait jamais étudiées »(5).

(1) Marx op.cit. p.16, 17.

(2) Ledru-Rollin avait été l'avocat de Marc Caussidière, un des leaders de l'insurrection lyonnaise de 1834.

(3) D. Stern op.cit.p.426

(4) En janvier 1851, **Lamartine** résumera son œuvre de février 48 par ses mots : « **le salut d'une société menacée jusque dans ses fondements, et réfugiée dans la République** » Et, en novembre avec plus de netteté encore : « **pour échapper à une révolution radicale, nous avons mis le pied sur la république ; ce sol porte** ». Il pensait pouvoir entraîner les nantis à des réformes en faveur des prolétaires en utilisant la peur que les premiers avaient des seconds et en même temps de contenir dans certaines limites les revendications populaires pour ne pas achever d'épouvanter les bourgeois. Mais cette position centriste était bien difficile à tenir. Il a maintenu vaille que vaille « la république de février dans son ambiguïté assumée : ni socialisme pur, qu'il jugeait utopique, ni réaction conservatrice qu'il jugeait inhumaine »(6). Ce qui sûr, c'est qu'il ne cherchait dans cette révolution aucunement son intérêt personnel : il en est sorti très éprouvé, totalement ruiné et honni tant par la droite que par la gauche. C'est le méconnaître que de l'assimiler à un bourgeois : « il y a chez le poète quelque chose [...] du « socialisme féodal », c'est à dire des traces d'anticapitalisme d'origine passéiste mais plus susceptible de se convertir...en réformisme humanitaire qu'un pro-capitalisme invétéré. Henri Guillemin n'a pas eu tort de nous proposer...Lamartine comme une exacte antithèse d'Adolphe Thiers qui était lui, le bourgeois orléaniste chimiquement pur. »(6)

(5) Henri Guillemin *Lamartine en 1848* PUF centenaire de la Révolution de 1848 p.9

(6) M. Agulhon *1848 l'apprentissage de la république* op.cit.p.46

Daniel Stern, qui est peu suspecte d'antipathie pour ce gouvernement, juge ses membres avec lucidité : « [...] aucun d'eux n'avait ni le caractère, ni le génie de l'homme d'état. Troublés dans leur conseil, divisés contre eux-mêmes, on les a vu se heurter et trébucher à chaque pas »(1). Plus loin, elle écrit : « Le gouvernement provisoire, composé d'éléments hétérogènes, désuni dès la première heure, tiraillé en tous sens, hésitant entre le peuple et la bourgeoisie, cédant sans convictions arrêtées, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, n'osant regarder hardiment en avant, ni retourner en arrière, s'est vu réduit à pratiquer une politique d'expédients, sans grandeur et sans force. »(2) Revenons à l'événement, au 24 février, au moment où le gouvernement provisoire rédige collectivement la proclamation au peuple français où il est dit : **« le gouvernement provisoire veut la République, sauf ratification par le peuple qui sera immédiatement consulté. L'unité de la nation formée désormais de toutes les classes de citoyens qui la compose ; le gouvernement de la nation par elle-même. La liberté, l'égalité et la fraternité pour principes, le peuple pour devise et pour mot d'ordre, voilà le gouvernement démocratique que la France se doit à elle-même et que nos efforts sauront lui assurer. »** cf document complet.

Les légalistes auraient préféré sursoir et attendre les élections pour proclamer la République mais la présence du peuple en armes (3), toujours inquiet d'une possible trahison, a été décisive pour que le choix de la République soit immédiat. Tout est dit, sauf à savoir exactement ce que l'on entend par : « la nation se gouverne elle-même », par « peuple » et par « démocratie. » Les mots de la proclamation, le peuple les prend, lui, très au sérieux, à la lettre. Il entend bien participer à ce gouvernement qui se présente comme « le sien ». Puisque « le peuple » est « la devise » et « le mot d'ordre » de la république, il est logique qu'il ait son emblème, son drapeau, le drapeau rouge des barricades et l'assurance d'avoir un travail qui lui permette de vivre.

Le peuple renoue avec la pratique de la pression directe sur le gouvernement : il réclame le droit au travail et le drapeau rouge comme emblème :

« *Le peuple attendra. Il met trois mois de misère au service de la République* » Marche

Le droit au travail

A peine advenu le gouvernement provisoire est écartelé entre la pression populaire, et le maintien de l'ordre, nécessaire surtout pour rassurer la classe possédante qui est la proie d'une peur innommable mais qui pour l'instant se fait petite. (Les barricades sont encore en place sur l'ordre prudent du populaire préfet de police Marc Caussidière, qui s'est emparé d'autorité de cette fonction éminemment stratégique.)

Le 25 février tout naturellement, le peuple de 1848 retrouve une pratique éprouvée des sans-culottes de 1793, la pression directe sur le gouvernement : une forme de la démocratie directe. Il se rend, bannières rouges déployées, à l'hôtel de ville pour réclamer en premier lieu le droit au travail qui serait la garantie d'une vraie république sociale.

(1) D. Stern op. cit. p.231

(2) idem p.241, 242

(3) D. Stern op.cit.p.210 : « Du fond de la place, on entend un mugissement sourd, continu, formidable : c'est la grande voix du peuple qui s'indigne des lenteurs qu'on apporte à proclamer la République. »

Un prolétaire du nom de Marche, l'Histoire a retenu son nom, s'avance déterminé dans la salle des délibérations et déclare : « citoyens...depuis vingt-quatre heures la révolution est faite, le peuple attend encore les résultats. Il m'envoie vous dire qu'il ne souffrira plus de délais. Il veut le droit au travail ; le droit au travail tout de suite. » Tout en parlant, il fixe Lamartine qui lui répond en tentant « de le captiver par des caresses oratoires »(1). Marche l'interrompt : « Assez de phrases comme cela, [...] assez de poésie ! Le peuple n'en veut plus. Il est le maître, et vous ordonne de décréter sans plus de retard le droit au travail »(1). Mais le poète sait trouver les arguments ; il décrit « la situation critique du gouvernement, ... obligé de pourvoir à la fois à tous les besoins ; il lui montra la république en danger, ses ennemis aux portes. »(1) Tant et si bien que Marche troublé se retourne vers ses compagnons, délégués comme lui, pour solliciter leur avis et leur appui. Il comprend à la simple expression de leur physionomie qu'ils se rendent aux raisons du Gouvernement. Alors Marche dit ces paroles touchantes: « Eh bien ! oui... nous attendrons. Nous aurons confiance dans notre gouvernement puisqu'il a confiance en nous ; *Le peuple attendra. Il met trois mois de misère au service de la République.* » Cette dernière phrase fait date : elle va rester gravée, le peuple de juin s'en souviendra. Pourtant malgré le refus (présenté comme provisoire) du gouvernement, qui semble admis par les délégués du peuple, Louis Blanc, pensant peut-être engager ses collègues rédige une déclaration, que tous les membres du gouvernement paradoxalement vont signer, ainsi conçue : « le gouvernement provisoire de la République s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ; il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens ; il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail... » Christine montrera dans le détail les reculs successifs de cette promesse. Selon le journaliste H. Castille : « en recevant [la déclaration] l'ouvrier Marche crut qu'il possédait quelque chose. En rédigeant ce décret, Louis Blanc s'imagina qu'il engageait le gouvernement provisoire. Tous les deux se trompaient. »(2) Toutefois le droit d'association reconnu dans la déclaration ne reste pas lettre morte, il est très vite mis en œuvre par les ouvriers et les artisans qui se sont constitués en sociétés.

Le refus du drapeau rouge

Le même jour se déroule un autre événement tout aussi significatif (peut-être juste avant ou juste après celui que je viens d'évoquer, les historiens varient à ce sujet) sur la question du drapeau rouge où, là, le gouvernement se montre quasi unanime dans le refus, (à l'exception de L. Blanc favorable au drapeau rouge). La confrontation est très électrique et il faut toute l'éloquence lamartinienne qui se déploie pendant des heures pour éviter l'émeute.

Ce rejet du drapeau rouge est symbolique de la frilosité du gouvernement soucieux avant tout de rassurer les possédants. En filigrane, c'est le message suivant qui est adressé à ces derniers : « Rassurez-vous, nous ne sommes plus en quatre-vingt-treize, notre révolution à nous sera pacifique et fraternelle, « convenable », elle fera fi de la lutte des classes et vous préservera de la perte de vos biens »

Conserver le drapeau tricolore, dans le contexte de février, signifie le refus d'une vraie rupture révolutionnaire et donc l'inscription dans la continuité du régime de juillet où le drapeau tricolore en avait vu pourtant de drôles !

(1) D. Stern op.cit. p.261, 262

(2) H. Castille *histoire de la II ème République* tome I Victor Lecou Paris 1854 cité par Gribaudo et Riot-Sarcey op.cit. p.76

Malgré ces premières réponses si médiocres, si « juste milieu » au fond, du gouvernement aux attentes populaires, on peut souligner à contrario l'attitude digne, patiente et confiante du peuple qui, de fait, occupe l'avant-scène et parle d'égal à égal avec le pouvoir : c'est tout de même une première ! **Nous n'oublierons pas Marche !**

D. Stern, toujours sensible à la portée symbolique des événements l'exprime très bien : « ...On vit le prolétariat paraître pour la première fois sur la scène politique, et faire, par l'organe d'un ouvrier en armes, sa première sommation directe et en quelque sorte officielle à la société constituée. »(1) Ce gouvernement qui va si peu œuvrer pour sa « devise » proclamée, à savoir le peuple, a bénéficié, sans savoir ou vouloir l'utiliser, d'une popularité très forte, renforcée par le ralliement sans arrière pensée de l'Armée et chose plus extraordinaire encore du clergé de Paris dès le 24 au soir, derrière son archevêque Mgr. Affre. Même les leaders des clubs les plus radicaux(2)- 450 clubs se sont ouverts dans Paris- s'efforcent jusqu'en avril de ne pas nuire à la république naissante. Jusqu'à Auguste **Blanqui** (le Marat de 1848 ou si l'on veut l'épouvantail universel, l'homme qui fait peur à tout le monde) qui se montre circonspect et dans les débuts calme ses troupes. Blanqui ainsi qu'Armand **Barbès** vient tout juste de sortir de prison. Quant à la province, elle a répondu en général plutôt positivement au changement de régime : « un attentisme bienveillant a prévalu. Il est vrai que la noblesse et le clergé, au rôle décisif dans maintes régions, ne voyaient pas d'un trop mauvais œil une révolution qui mettait fin à un régime détesté et semblait s'accomplir au nom d'une mystique rassurante du «peuple» et de la « fraternité » »(3)

(1) D. Stern op.cit.p.260

(2) les leaders républicains radicaux : **Blanqui**, ex-carbonaro, (sur les premières barricades en 1827, au premier rang sur celles de 1830, membre de plusieurs sociétés secrètes sous le régime de juillet) est fils de conventionnel. Il est partisan de la prise de pouvoir par une avant-garde (selon la méthode babouviste) qui instituerait une dictature qui céderait ensuite le pouvoir au peuple.(cf. le manifeste du 22 octobre 1833) Il est très opposé à la notion de représentation parlementaire qu'il conçoit comme une machine à opprimer. Les coups de main qu'il a organisés n'ont jamais réussi et il a passé de très longues années en prison : on l'a surnommé *l'enfermé*. **Barbès** compagnon de Blanqui pour plusieurs conspirations et coups de force républicains se brouille définitivement avec lui en prison. Très estimé pour sa grande honnêteté et sa haute valeur morale, on l'a surnommé *le Bayard de la démocratie*. Sa visée politique est peu théorisée : il semble surtout animé d'une révolte contre l'arbitraire et l'injustice qui porte en elle-même la promesse d'une libération. **Raspail**, comme Blanqui, a « fait » 1830. Il est plus âgé et plus modéré que les deux précédents et il a plusieurs cordes à son arc : savant, chimiste, avocat et surtout médecin des pauvres, comme Marat. Il a mis au point une méthode d'hygiène simple pour le peuple qu'il diffuse dans des brochures. Il jouit à cause de cette action concrète d'une très forte popularité. Il sera choisi par les républicains radicaux comme leur candidat à la présidence de la république en 1848. **Cabet** formé par un ancien membre du grand comité de Salut public (Prieur de la Côte-d'Or) est davantage que Blanqui, peut-être, le représentant du courant communiste dont il a tracé les principes dans le *voyage en Icarie*. (1840) Tous les quatre ont ouvert un club très actif et très couru dès les lendemains du 24 février.

« Un courant socialiste chrétien est animé par **Bucheze**, fondateur de *l'Atelier*, et **Pierre Leroux**, ami et inspirateur de George Sand, d'Eugène Sue et de Victor Hugo... » **Proudhon** quant à lui n'a pas de club mais il a un journal qui n'est pas sans influence. *Qu'est-ce que la propriété ?* en 1840 et *Philosophie de la misère* en 1847, l'ont fait connaître. Il est très critique à l'égard de la propriété, de l'étatisme et prône l'organisation mutualiste.

(3) Quentin Deluermoz op. cit. p.28

Avant de poursuivre et d'aborder -1) la création de la commission du Luxembourg, -2) celle des Ateliers nationaux dont la suppression déclenchera les journées de juin, - 3) de préciser également les mesures politiques importantes de ce gouvernement provisoire plus à l'aise incontestablement dans le domaine strictement politique que dans celui du social (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage, abolition de la peine de mort pour les délits politiques -4) l'enjeu des élections, il faut évoquer rapidement l'ambiance extraordinaire qui règne à Paris : l'allégresse de février significative de l'état de grâce dont jouit le nouveau régime et l'explosion de la liberté sous toutes ses formes. « Paris est à l'heure du meeting permanent. »

L'allégresse, la ferveur et l'espoir populaire de février : « l'explosion de la liberté » et « la foire aux idées » :

« Du 24 février au 6 mars, le gouvernement provisoire travaille à l'Hôtel de ville en dialogue à peu près permanent avec les masses populaires rassemblées sur la place. »(1)

Tandis que l'Hôtel de ville reste un endroit très chaud où défilent les corporations, les membres des clubs et toutes sortes d'associations, il règne dans Paris une atmosphère sans précédent où se mêlent esprit de concorde, effusion de fraternité, espérance et dignité retrouvée sur ce fond de religiosité diffuse caractéristique de ce que l'on a appelé « l'esprit de 1848 ». Il semble que tout à coup on respire. Madame de Girardin, dans une de ses chroniques de *la presse* rend bien l'effet libérateur de la victoire de février : « **retrouver tout à coup la liberté de ses allures, le sentiment de sa dignité... c'était une joie, un triomphe pour tout le monde ; [...]** tout ce qui vit en France par l'esprit et par le cœur, tout ce qui pense, tout ce qui crée, tout ce qui rêve, a salué avec enthousiasme l'aurore de la République idéale. »(2)

La passion politique peut s'exprimer enfin à ciel ouvert, dans une sorte de frénésie : « les délits d'opinion annulés le 29 février, les lois[« scélérates »] concernant la presse abrogées le 6 mars, la fête «interprétative» commence : journaux, quotidiens, mensuels, revues, feuilles, papiers, placards, brochures, tout ce qui s'imprime est à la discrétion du public. Un véritable feu d'artifice d'écrits éclaire le sens de la révolution au cours de ces deux mois de mars et d'avril... »(3) (739 journaux politiques, 440 publications diverses selon H. Castille). On assiste à une véritable « foire aux idées » (tel est le titre d'une caricature où figurent, autour d'un arracheur de dents célèbre, le fouriériste Victor Considerant, Proudhon, Louis Blanc, Pierre Leroux et Cabet, chacun juchés sur un podium.)

L'effervescence des clubs (450 !) se double de rassemblements quasi permanents dans Paris : « Chaque corporation, chaque société fraternelle, doit se réunir en assemblée générale afin de désigner ses représentants »(3) (à la commission du Luxembourg que j'évoquerai plus loin).

L'attitude du peuple dans la victoire, abondamment commenté par les contemporains, y compris par les plus hostiles, confirme le changement noté en 1830 : sa modération, voire sa mansuétude est relevé par de nombreux observateurs : « De lui-même, le peuple gardait ses barricades. Sa victoire lui était chère ; il ne la voulait ni abandonner ni déshonorer. Des patrouilles de volontaires circulaient dans les rues ; des sentinelles en guenilles veillaient à la sûreté du riche, qui tremblait pour sa vie et ses biens. » (4)

(1) M. Agulhon *les Quarante-huitards* Gallimard folio histoire 2011.p.19 cf la photocopie.

(2) Delphine de Girardin *chroniques parisiennes 1836-1848* Edition des femmes Paris 1986 p.441.

(3) Marx *les luttes de classe en France* op. cit. p.24.

(4) D. Stern p.229 On retrouve là la figure du peuple mythifié des barricades de 1830.

« L'histoire le dira, à l'éternel honneur de ce peuple, pas un acte de violence sur les personnes ne fut commis, pas une propriété particulière ne fut menacée, pendant le long espace de temps qui s'écoula entre la chute du pouvoir monarchique et la constitution du pouvoir républicain. »(1) Ce recul de la violence populaire, déjà remarqué en 1830, est incontestable mais partiel: « durant les journées de février réputées bénignes, bien des actes de férocité archaïque ont été commis tels l'exécution sommaire de voleurs mais dans l'ensemble le changement constaté est réel » (2). Ce changement donne d'autant plus de relief à l'affrontement sans merci de juin.

-Premières mesures, premières tensions et déceptions :

La confiance dans le gouvernement n'empêchant pas la vigilance, le peuple veut le voir s'engager plus rapidement sur le terrain de la garantie du travail. Le 28 février, une délégation de quarante ouvriers mécaniciens appuyée par 2000 travailleurs est reçue à l'Hôtel de ville. Elle réclame cette fois la formation **d'un ministère du progrès** qui sera chargé d'organiser le travail : c'est-à-dire de le garantir. Cette revendication, au préalable, a été débattue au sein des associations ouvrières, des sociétés de secours mutuel, des sociétés fraternelles, des corporations de métier et relayée par une pétition émanant du journal fouriériste de Victor Considerant (1808-1893) *la démocratie pacifiste* : «... Les soussignés demandent au gouvernement provisoire la création immédiate d'un ministère du progrès. Ce ministère devra avoir pour mission de préparer l'organisation du travail déjà promise et de réaliser toutes les légitimes aspirations du peuple... »(3). On sait que « L'idée d'association, principe d'organisation collective des travailleurs, cher aux saint-simoniens, circule dans toutes les têtes. »(3) Et son théoricien le plus récent, Louis Blanc, siège au gouvernement

Rejet d'un ministère du progrès

La création d'un ministère du Progrès fut unanimement rejeté et Louis Blanc marginalisé (ni Ledru-Rollin, ni Flocon ne le soutiennent). Ce qui à première vue peut sembler contradictoire avec le décret du 25 février qui déjà selon les apparences garantissait le travail. Selon Daniel Stern, dans l'esprit des membres du gouvernement, créer un ministère du progrès équivalait à donner le pouvoir à Louis Blanc ! « Chacun d'eux connaissait trop bien l'ascendant de M. Louis Blanc sur les masses, pour désirer y joindre un pouvoir au moyen duquel il lui deviendrait facile en peu de temps, de s'élever sur leur ruine à la dictature. »(4). Cette peur inspirée de la hantise de 1793 a sans doute joué mais la vraie raison de ce refus provient de la conviction libérale dominante dans le gouvernement que l'Etat n'a pas à intervenir dans les affaires sociales et économiques, comme l'a opportunément rappelé Christine. La création d'un tel ministère : « signifierait que l'Etat mettrait explicitement le bien-être ou du moins la protection et l'amélioration sociales au nombre de ses attributions. Cette idée qui nous paraît aller de soi aujourd'hui paraissait alors le principe même du socialisme, une révolution immédiate »(5).

(1) D. Stern op.cit.p.229

(2) M. Agulhon op.cit.p.40

(3) M. Gribaudi et Riot-Sarcey op.cit. p.91 (3) idem p.90

(4) D. Stern op.cit. p 265

(5) M. Agulhon *1848 l'apprentissage...* op.cit. p.51

Ulcéré, Louis Blanc veut démissionner. On le retient car sa démission et celle d'Albert étaient synonymes d'une nouvelle insurrection. Sans être dupe Louis Blanc finit par se laisser convaincre. (1) (Avait-il le rapport de force suffisant pour ne pas capituler ?) Pour le garder au gouvernement et paraître donner une satisfaction partielle à la demande des ouvriers, on lui donne un os à ronger : la présidence « d'une commission du gouvernement pour les travailleurs » qui aura pour mission expresse de s'occuper de leur sort et qui siègera au Luxembourg.

La commission du Luxembourg

Avec la création de la commission du Luxembourg, le gouvernement provisoire espérait dériver vers elle les revendications ouvrières mais les délégations ont continué à défiler jusqu'au 16 avril en réclamant encore et toujours l'organisation du travail. La commission elle-même, bien qu'ayant été conçue comme un ministère-croupion, sera loin d'être stérile comme Christine le développera plus en détail. Disons pour l'instant qu'elle réussit à obtenir l'abolition du marchandage, la limitation de la durée du temps de travail : 10h à Paris, 11h en province (2 mars) (non appliquée dans les faits), des bureaux de placements gratuits dans les mairies (8 mars), l'abolition du travail dans les prisons... Plus tard le conseil des prudhommes sera réformé par Flocon : introduction du principe d'égalité de la représentation patrons/ouvriers.

Pour Marx, la commission est l'innovation majeure de février.

Les Ateliers Nationaux, un désastreux palliatif

La commission du Luxembourg était une concession qui avait tout de la demi-mesure. Plus grave est la création des Ateliers nationaux qui ressemble à une mesure véritable alors qu'elle n'est qu'un pis aller, « un expédient », comme s'en vantera plus tard, Marie, alors ministre des Travaux publics, à l'initiative de leur création. Ce Marie n'avait aucunement en vue de résoudre le chômage, pas plus que de s'inspirer des Ateliers sociaux de Louis Blanc avec lesquels ils ont été confondus presque immédiatement. (2) Le but était d'embrigader et de tenir les ouvriers à la disposition du gouvernement. D. Stern analyse la création des Ateliers dans ce sens : « Débarrasser la place publique, se donner pour combattre la révolution, comme on l'avait déjà fait par la création de la garde mobile, une force armée tirée du sein même du peuple, opposer le prolétariat au prolétariat, parut au gouvernement le chef d'œuvre de l'habileté politique. » (3) C'était une machine de guerre contre Louis Blanc dont la popularité inquiétait. Il s'agissait de démontrer l'inanité de ses Ateliers sociaux en proposant l'expérimentation de leur caricature dans les Ateliers nationaux. La majorité du gouvernement « crut organiser contre Louis Blanc et le socialisme une force supérieure » (3) qu'elle ne saura pas contrôler.

(1) « Ma démission fut repoussée vivement et, comme j'insistais, on m'offrit la présidence d'une commission au sein de laquelle, en attendant l'Assemblée, les questions sociales seraient élaborées et discutées. Ainsi au lieu d'un ministère ayant sous la main des bureaux, des agents, un budget, des ressorts administratifs, un pouvoir effectif... on proposait quoi ? L'ouverture d'une orageuse école où j'étais appelé à faire un cours sur la faim devant un peuple affamé ! ... »

(2) Louis Blanc prônait une forme d'organisation du travail où l'Etat finançait dans un premier temps, secteur par secteur, des Ateliers sociaux qui s'autonomiseraient progressivement, sous la forme de coopératives de production.

(3) D. Stern op.cit. p.268

Après quelques travaux de terrassement mal organisés pour lesquels, sont employés indifféremment artisans et ouvriers sans aucun souci de leur compétence respective, le travail manque très vite (mauvais vouloir compliqué de la crise que la révolution a encore aggravée) Le gouvernement crut porter remède au problème en décidant de rétribuer les ouvriers sans travail, à titre de secours, avec une somme de un franc 50 centimes. Ce qui transformait les Ateliers nationaux en ateliers de charité tels qu'on en avait connu sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. « Cette mesure exorbitante produisit un effet désastreux. Le nombre des ouvriers oisifs s'accrut hors de proportion. »(1) De 17 000 ouvriers sans travail, on en comptait vers le 15 mars 49 000. Outre que cette allocation transformait les ouvriers demandeurs de travail en oisifs démoralisés ou en « assistés » comme on dit aujourd'hui, la mesure était d'autant plus « exorbitante » que le gouvernement n'en avait plus les moyens, ayant recouru à une politique économique et financière à courte vue qui le laissait sans marge de manœuvres.

Le gouvernement, qui avait surtout vu dans la création des Ateliers une sorte d'exutoire à court terme pour canaliser les ouvriers sans travail, une sorte de « garde prétorienne » à sa solde, comme nous l'avons dit, s'inquiétait à présent de cette masse de « fainéants » qui échappait à son contrôle et qui osait se rapprocher des ouvriers du Luxembourg pour contester de concert. Il hésitait à percer cet abcès de fixation, si l'on peut dire, de peur des conséquences. C'est la République légale, qui, au moment opportun, se chargera du coup de lancette, pour *en finir* enfin avec cette création *provisoire*, déchaînant ainsi l'explosion de juin.

La politique économique à courte vue était surtout dans la triste continuité de celle de la monarchie de juillet ; en deux mots, cette république qui n'avait pas hésité à accepter les oboles généreuses des plus pauvres, si nombreuses qu'on avait dû créer *une commission des dons patriotiques*, « n'osa pas imposer aux classes aisées un sacrifice dont elle aurait exempté les nécessiteux »(2). Le 16 mars Garnier-Pagès, qui a remplacé Goudchaux aux finances, recule sur l'impôt progressif, sur le rachat des chemins de fer par l'Etat, auquel Lamartine tenait tant, et propose un nouvel impôt dit « des quarante-cinq centimes » qui concernait les quatre contributions directes. Son impact psychologique fut ravageur, en particulier sur les petits propriétaires paysans astreints à l'impôt foncier. Dans les campagnes, les royalistes l'exploitèrent habilement auprès de leurs paysans. Il suscita chez ces derniers un sentiment d'hostilité contre une république qui marquait son avènement par une augmentation d'impôt. Ce mouvement de rejet de la république chez les paysans eut, dans l'immédiat, pour conséquence logique un vote conservateur à la Constituante de fin avril 1848 et encouragea plus tard un vote bonapartiste à l'élection présidentielle. Ce gouvernement républicain, montré jusqu'ici sous un jour médiocre, peut être salué tout de même pour une série de réformes d'une grande portée morale. On a vu que l'essentiel des mesures sociales ont été décrétés début mars sous l'impulsion de la commission du Luxembourg, dans les retombées immédiates des journées de février. Le gouvernement provisoire sera moins timide en ce qui concerne les lois « politiques ». **(à suivre)**

« La république serait un mensonge si elle ne devait être que la substitution d'une forme de gouvernement à une autre. Il ne suffit pas de changer les mots ; il faut changer les choses. » Auguste Blanqui

(1)D. Stern op.cit.p.327

(2) idem p.318